



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION MEDIATION ET EDUCATION

Procès-Verbal n° 7
Réunion du 16 02 2023
(VISIO)

Animateur : M. Boubakar HAMDANI

Présent(e)s : Mme LEGRAS
MM. TCHENQUELA, COUTARD, BONNEFOUS, ADREF, COZETTE, GELIN
DEVISE

Excusé : MM. KNOEPFLI, KIANPOUR, DUNATTE (CD) GUERFI (CD)

-
- M. Boubakar HAMDANI fait un retour aux membres de la commission sur l'échange qu'il a eu avec M. François CHARASSE, Président du District, durant lequel étaient présents Jean François DUNATTE et Farid GUERFI.
 - Désormais la CDPME se réunira de manière régulière : le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois.
M. Boubakar HAMDANI va transmettre un calendrier des réunions programmées à l'ensemble des membres et au secrétariat.
 - Il est rappelé que la CDPME pourra aussi se réunir soit un autre jour de la semaine, soit 2 lundis consécutifs dans le cas de formations ou rencontres avec des clubs ou tout autre situation urgente.
 - M. Boubakar HAMDANI fait part aux membres de la commission qu'il sera indiqué dans les Procès-verbaux, les retours des dossiers transmis par les commissions de discipline jeunes et seniors.



- M. Boubakar HAMDANI transmettra à la commission le tableau des matchs sensibles et du suivi des commissions à la prochaine CDPME.
- La CDPME programme les 2 prochaines formations RPS qui se dérouleront le **20 et le 27 mars 2023 à 18h30**.
- M. Didier TCHENQUELA partage aux membres de la commission le tableau qu'il a réalisé et la répartition des tâches.
Accord unanime des membres de la CDPME.

Prochaine réunion de la CDPME 27/02/2023 à 18h30 au District 92

L'animateur de la commission



Le secrétaire de la Commission

